

En Belgique et en Hollande, on conserve dans les bons sols douze à quinze feuilles; dans les terres médiocres, dix à douze.

En France, la régie ne permet pas de conserver plus de neuf feuilles par plante; dans le Midi de la France, l'embourgeoisement n'est pas encore généralement pratiqué; à Tunis, royaume de Barbarie, en Afrique, on en garde vingt à vingt-cinq.

(A suivre.)

(Observations agricoles par des étudiants en agriculture.)

### De la ferme et de ses dépendances

(Suite.)

Le cultivateur qui connaît bien l'objet de sa culture et les moyens dont il dispose ne doit jamais commencer des travaux qu'il ne puisse pas achever complètement. S'il ne peut préparer convenablement que 20 arpents de terre avec les moyens qu'il a à sa disposition, ce serait pour ce cultivateur une faute grave que d'entreprendre la préparation de 30 arpents, s'il n'avait à sa disposition la main-d'œuvre et le capital nécessaires. Tout en donnant à chaque préparation le nombre de bras nécessaires, il ne faut pas prodiguer la main-d'œuvre; et, pour pouvoir suivre ce conseil, il faut de l'observation et du calcul, car, suivant un vieux dicton: "Chaque journée fournit sa peine." C'est le cas surtout en agriculture, on ne doit jamais remettre au lendemain ce qui doit être fait aujourd'hui. Lors même que la journée serait avancée, on ne doit pas craindre de commencer un ouvrage que l'on ne pourra finir qu'au lendemain. D'ailleurs, le temps perdu ne revient pas.

Sur une ferme, il y a certains ouvrages dont l'exécution, bonne ou mauvaise, peut être facilement reconnue d'un coup-d'œil, par exemple le fanchage des foins, le coupage des grains, la confection des fossés, des rigoles, des clôtures, etc.

L'agriculteur expérimenté, peut avantageusement faire exécuter ses travaux à l'entreprise; il suffit pour cela de pouvoir juger du temps qu'exige le travail, et alors l'ouvrage ainsi donné à l'entreprise lui reviendra à plus bas prix que s'il l'avait fait faire à la journée. D'ailleurs les meilleurs fancheurs, faiseurs de clôtures ou de fossés préfèrent généralement prendre ces ouvrages à l'entreprise, dans la but de gagner davantage. Cette manière de faire exécuter l'ouvrage est donc avantageuse et pour le travailleur et pour le propriétaire.

Les bases qu'un propriétaire doit prendre pour ses calculs sont: le temps qu'un homme prend pour faire tel ou tel ouvrage, faucher un arpent de prairie, faire un arpent de clôture ou de fossés; le prix de la journée et la superficie du champ ou la longueur du fossé. La base étant connue, en deux minutes le calcul est fait.

Nous avons déjà vu qu'en agriculture il y a beaucoup d'économie à réaliser dans l'emploi des bras nécessaires à la culture. Voici à ce sujet, quelques détails importants:

Sur une ferme on emploie des hommes engagés à l'année ou au mois, à la journée, ou à l'entreprise. De tous ces hommes, ceux dont le travail revient le plus cher sont les engagés à l'année ou au mois. Il est bien vrai que chacune de leur journée est payée moins cher, mais toutes leurs journées sont payées, beau temps ou mauvais temps, qu'ils travaillent peu ou beaucoup. Tandis que les journaliers ne sont payés que pour la journée ou partie de la journée qu'ils ont travaillé, et les engagés à l'entreprise pour le travail fait.

Néanmoins il est toujours recommandable d'avoir, suivant l'étendue de l'exploitation, un certain nombre d'engagés à l'année, par exemple, pour soigner les animaux, les conduire au travail, parce que l'animal s'habitue à la main qui le soigne ou le conduit, et aussi parce que l'engager lui-même en entend mieux sa besogne lorsqu'il est habitué.

De plus, ces engagés font en quelque sorte partie de la famille, et s'ils sont bien traités, ils prennent un plus grand intérêt au succès de la culture.

Nous ne devons pas oublier que les bons maîtres sont les bons

valets, et tout dépend assez souvent du maître relativement à la valeur des engagés.

Il faudra rechercher dans un employé, d'abord l'habileté et la douceur envers les animaux, puis l'activité et l'intelligence: avec ces qualités, un engager saura toujours se faire apprécier de ses maîtres.

Chez un engager, la probité ne doit pas consister simplement à ne pas voler quelque chose appartenant à son maître, quelque soit la valeur des objets, mais aussi à ne pas voler le temps en le perdant inutilement; à ce point que les engagés probes sont malheureusement trop communs!

Les journaliers ne sont pas généralement aussi intéressés que les engagés, et pour obtenir d'eux un ouvrage bien soutenu, il faut une direction plus active de la part du maître; à cette dernière condition l'emploi des journaliers est plus économique que celle des employés à l'année. Sous ce rapport comme dans beaucoup d'autres circonstances, c'est l'expérience d'un chacun qui doit déterminer le meilleur mode à adopter en ce qui concerne l'emploi de la main-d'œuvre.

Après l'étude que nous venons de faire des divers objets qui composent une ferme, il est nécessaire de grouper ces objets, d'étudier la manière de les faire fonctionner, en un mot de les organiser.

En commençant une exploitation, le cultivateur doit se tracer un plan de tout ce qu'il veut obtenir afin d'arriver au but qu'il s'est proposé, et ce but doit nécessairement viser au succès.

Pour que ce plan approche le plus de la perfection, il faudra étudier toutes les circonstances capables de le faire varier. Les plus importantes sont les suivantes: 1o. La richesse plus ou moins grande de la terre en état de culture; 2o. le climat; 3o. l'éloignement des centres; 4o. la facilité des débouchés; 5o. l'activité de la population, ses habitudes; 6o. la situation de la ferme; 7o. son étendue; 8o. les cultures qui ont précédé; 9o. l'argent en main; 10o. les connaissances agricoles pratiques et théoriques que l'on possède.

Bien peu de cultivateurs éprouvent l'embarras de choisir leurs propriétés; ils subissent les circonstances dans lesquelles ils ont vécu. La plupart sont fils de cultivateur; ils n'ont pas de choix à faire, car ils doivent cultiver la terre de leurs pères. Le fermier n'a pas non plus de choix à faire; il prend la propriété qu'on lui offre lorsque les conditions faites par le propriétaire sont acceptables: dans ce cas, on ne perd presque jamais de vue la paroisse qui nous a donné le jour. Quelquefois cependant des cultivateurs, poussés par le tableau enchanteur que l'on fait de certaines localités, vendent leurs propriétés pour aller ailleurs s'établir et se placer sous des circonstances qui semblent plus favorables. On va s'établir sur des places nouvelles où la terre est à bas prix ou dans des pays étrangers où la terre est plus fertile, le climat plus favorable, le commerce plus actif. Dans ce cas on est obligé de se choisir une propriété; mais ce choix demande des précautions, du jugement, et certaines connaissances importantes.

Parmi ces connaissances, celles qui viennent en première ligne sont la connaissance du climat et sa salubrité. Pour cultiver une terre, quelque soit sa situation, il faut du travail: c'est la première condition pour créer une exploitation. Le travail est la richesse; mais l'homme, pour conserver les forces qui lui sont nécessaires pour le travail physique ou intellectuel, doit s'empêcher de veiller au bon état de sa santé.

La facilité des communications, voilà encore un point qui doit grandement préoccupé le cultivateur. Si l'agriculteur peut transporter ses produits rapidement et à bon marché, ses revenus seront toujours abondants. Lorsque les transports sont longs, difficiles et coûteux, il ne peut y avoir autant de profit.

Une terre située près d'un grand centre de population est sous ce rapport dans une situation très-avantageuse. La création des chemins de fer est devenue d'un avantage considérable pour le cultivateur, par la facilité que ces chemins lui offrent. Des localités très-éloignées des villes se trouvent maintenant aussi rapprochées de ces villes que d'autres localités situées à deux lieues; et par tout où une voie ferrée fonctionne on voit que le commerce des produits agricoles prend une grande activité.

Dans les localités où nous vivons, malgré l'étendue limitée de